

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS1245

présenté par

Mme Colin-Oesterlé, M. Albertini, Mme Violland, M. Moulliere, Mme Gruet, Mme Poussier-Winsback, Mme Youssouffa, M. Bouyx et M. Berrios

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.</p>
